



# **INSCRIPTIONS A L'ECOLE**

## **Rentrée 2021 / 2022**

En raison des mesures de confinement les modalités d'inscription à l'école pour la rentrée prochaine sont les suivantes :

Les parents d'enfants agés de 3 ans révolus au 31 décembre 2020 désirant inscrire leur enfant à l'école sont invités à contacter préalablement la mairie de leur domicile afin d'y faire enregistrer leur demande.

Le formulaire d'acceptation sera ensuite transmis à l'école par la mairie.

Les parents devront conjointement à cette demande envoyer un mail à l'école (0271611e@ac-rouen.fr) pour l'inscription définitive en joignant en pièces jointes (documents scannés ou photographiés) les éléments suivants :

- 1- **fiche de renseignements transmise par la mairie**
- 2- **pages du livret de famille** concernant les deux parents et l'enfant à inscrire
- 3- **pages des vaccinations** du carnet de santé
- 4- **certificat de radiation** si l'enfant est déjà scolarisé dans une autre école ou (à défaut et dans l'attente) nom de l'école et classe fréquentée

Pour les familles n'ayant pas encore d'enfant scolarisé à l'école de Saint Georges-Motel, un rendez-vous sera prévu dans la mesure du possible.

Le Directeur E. Chauvin